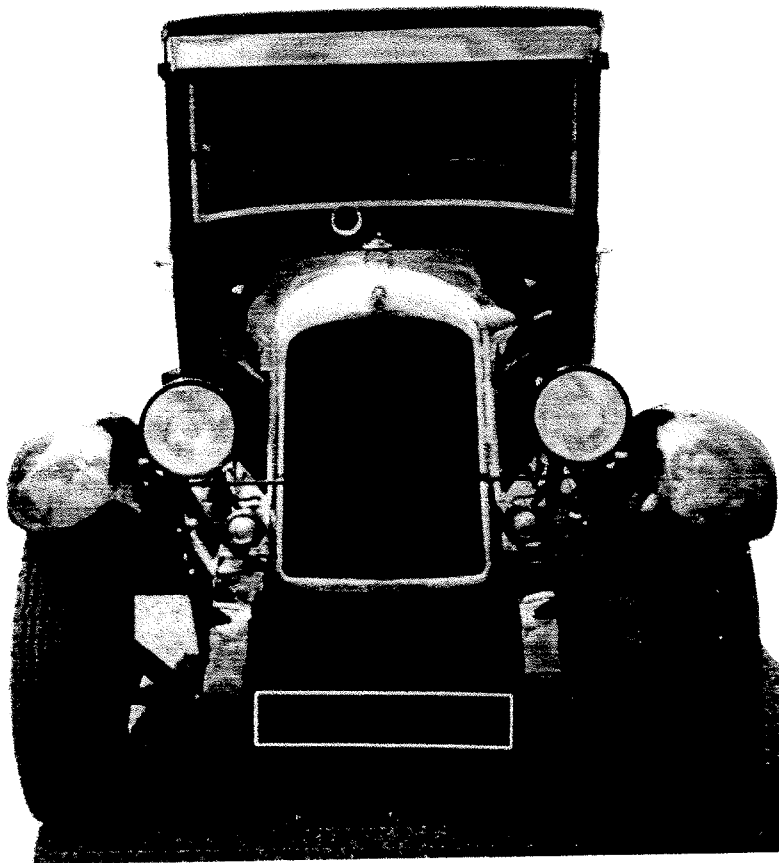


Nous avons hésité avant de publier ce dossier sur les frasques des jeunes car nous avons été partagés entre le devoir de faire connaître ce qui se passait de la façon la plus vraie possible et les conséquences incalculables de ce que nous allons révéler. Nous pensons à la gêne des grands-pères (car il s'agit surtout d'eux) quand leur petit-fils ou petite-fille leur dira : « Alors toi aussi tu faisais des bêtises quand tu avais mon âge ? » ou bien celle des parents quand leur fils ou fille leur dira : « Tu te rends compte de ce que faisait papi quand il était jeune ! » Bref, débrouillez-vous avec tout ce que nous vous racontons, et il y a sans doute bien d'autres choses que l'on ne nous a pas dites !

Les habitués de la belotte étaient MM Benet, Taillefer, Harquet, Gausseran, deux frères Wyremback, Larroque. Le coiffeur, M. Faure (de Montauban) était là aussi et tout en coupant les cheveux, faisait des commentaires sur la partie. M. Delbreil, qui s'occupait de la cheminée, regardait et commentait aussi la partie et il n'a pas vu ni entendu les chenapans qui montaient sur le toit ! Il arrivait aussi que l'on fasse boire du vin au coq de la maison pour le faire soûler !



Pour une partie de manille au café, un joueur vient avec une B14 (photo ; une autre version parle d'une Simca) qu'il laisse à proximité. Pendant la partie, les jeunes viennent mettre sur cale les roues arrière de la voiture (qui est une traction arrière) à quelques centimètres du sol seulement pour pas que la manœuvre se voie. Quand le propriétaire a fini sa partie, il vient mettre sa voiture en marche qui, malgré la vitesse enclenchée, refuse d'avancer ou de reculer (les jeunes, camouflés à proximité, assistent évidemment à la scène). Ne comprenant pas ce qui lui arrive, le chauffeur repart au café demander de l'aide ou des explications. Pendant ce temps, les jeunes enlèvent les cales et assistent aux commentaires qui s'ensuivent.

M. Delbreil n'aimait pas que les parties de cartes dépassent minuit parce qu'il avait envie d'aller au lit et, à partir de minuit, il commençait à tousser pour faire comprendre aux joueurs qu'il fallait s'arrêter. Pour contourner l'obstacle, il arrivait qu'un des joueurs, sans se faire voir, arrête la pendule ou recule l'heure.

Quand le coiffeur venait une fois par semaine offrir ses services dans la salle du café et qu'il y avait une certaine quantité de cheveux dans la poubelle, on mettait celle-ci devant la porte et on appelait le coiffeur qui, en sortant, la renversait.

Parfois les contrevents étaient attachés avec du fil de fer. M. Delbreil, voulant les fermer de l'intérieur, n'arrivait pas à les faire venir et était obligé de sortir. Une nuit, on enlève même les contrevents en question (avant qu'ils soient fermés et sans que M. Delbreil s'en aperçoive) et on les met dans le camion de Clément Ouvrier préparé pour le départ matinal du lendemain au marché.

Quand M. Delbreil veut les fermer, il ne les trouve évidemment pas et c'est le lendemain en arrivant au marché que M. Ouvrié les découvre dans sa camionnette et les ramène au propriétaire à son retour. Tout cela a valu une verte remontrance aux coupables, qu'on a vite découverts, par l'instituteur, M. Taillefer.

Une autre astuce des mêmes chenapans : l'un d'entre eux (mais tous le font à leur tour) va acheter à M. Delbreil cent caramels (ils coûtent 1 centime pièce) ; quand il les compte, on n'arrête pas de lui parler pour qu'il oublie où il en est. Il recommence et le jeu continue jusqu'à ce qu'il refuse de servir ou qu'il donne un nombre approximatif.

Quand ils sont plus grands, les blagues grandissent aussi. On tue le cochon chez Padié (Marius Ouvrié est le saigneur) et on le laisse ouvert fixé à une échelle pour la nuit (pour laisser reposer la viande). Le soir, les jeunes viennent s'emparer d'une moitié du cochon et la camouflent dans une camionnette à proximité. Au matin, le propriétaire constate la disparition : « Maman, nous an panat la mitat del porc », « Maman, ils nous ont volé la moitié du cochon ». Il le retrouvera un peu plus tard !

De retour d'une fête à Albefeuille-Lagarde, où ils sont allés à vélo ou à mobylette, ils ramènent,



évidemment sans l'autorisation du propriétaire, une râteleuse qu'ils tirent comme ils peuvent (il faut savoir que cet outil a de grandes roues en fer). Au moment de passer sur le pont du Saula, une voiture arrive en face. Craignant que ce soit les gendarmes, ils laissent partir la râteleuse dans le talus et l'abandonnent. Le propriétaire l'a quand même retrouvée. Il paraît aussi qu'une autre râteleuse s'est vue ramenée dans les mêmes conditions de Falguières à Villemade.

Un jeu plus risqué (mais à l'époque, la circulation était bien moindre qu'aujourd'hui) : ils reviennent, un certain nombre (bien au-delà de la contenance légale du véhicule, d'un mariage à Falguières en voiture et en marche arrière jusqu'à Villemade...

L'un d'entre eux était réputé comme casse-cou. Entre autres acrobaties, il a fait du vélo sur le parapet du pont sur l'Aveyron à la Pointe, il l'a même fait assis sur le guidon, donc le dos tourné à la direction dans laquelle il allait et, au bout du pont, par une pirouette, il se retrouvait sur la route avec son vélo. Les deux seuls accidents qui lui sont arrivés se sont produits alors qu'il ne faisait pas l'imbécile : en portant un chiffon à son grand père qui jouait aux boules, le chiffon s'étant pris dans les rayons de son vélo, il a fait une très belle chute et une autre fois se rendant rapidement à l'église pour assurer son service d'enfant de chœur, il s'est ouvert une arcade sourcilière en accrochant le coin du mur au croisement de la rue des Écoles et de la rue de la Mairie.

Ainsi s'amusaient dans des temps anciens les jeunes de Villemade...

Proverbe occitan :

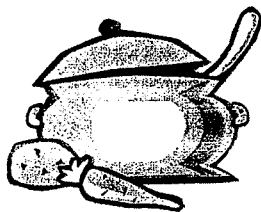
Lo que n'a pas ni carreta ni carriol carreta pas quand vol

Celui qui n'a ni charrette ni brouette ne s'en sert pas quand il veut
(Celui qui n'a rien dépend des autres)

numéro 32 février 2008 les poèmes

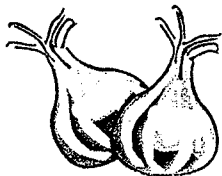
Avec ce numéro 32, nous allons faire une pause dans l'évocation des souvenirs des Villemadais, Une pause poétique. Nous donnons la parole à un ancien Villemadais, exilé à Saint-Hilaire, qui Passe une partie de son temps de retraite à écrire des poèmes, Ismin Baduel. Nous vous en livrons deux. Plus tard, nous en donnerons d'autres ou nous ferons appel à d'autres Poètes locaux, vivants ou disparus. Ils exprimeront leur manière ce qu'était Villemade d'antan.

La Soupe

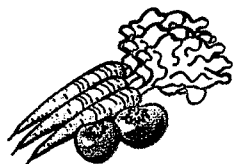


*Cette préparation, pilier de la cuisine
Depuis la nuit des temps, son intérêt fascine
Tout ce savoir faire, empreint de dévotion
A pris pour certains, valeur d'institution*

*Assez tôt le matin, on suspend la marmite
A cette crémaillère, qu'on a fêté jadis
En attisant le feu, elle va bouillir bien vite
Cet espace noirci, devient un paradis*



*Carottes et poireaux, patates et céleri
Oignons, navets, haricots et lentilles
Et cette soupe au chou où baigne un gros farci
Déjà par son parfum, réveille les papilles*



*Que dire du pot-au-feu, de la poule farcie
Ou de la bouillabaisse, renommée du midi
Courges et potirons qu'on appelle citrouilles
Font aussi le bonheur, des rois de la tambouille*

*Jusqu'au tourin à l'ail, dit tourin des ivrognes
Qu'en dépit de son nom, on mange sans vergogne
Amoureux de la soupe, ce pain ébouillanté
Vous redonne des forces, garantit la santé*



*Cette décoction, tisane de légumes
En ouvrant l'appétit, prolonge les coutumes
Une belle soupière au milieu d'une table
Autour d'elle une place, est celle d'un notable*

*Au besoin de manger, personne ne déroge
Le creux à l'estomac vous remplace l'horloge
A l'heure où commence le concert des cigales
Se manifeste alors la première fringale*



*Si en conversation, au fond de son jardin
Un appel vous parvient, derrière les fusains
C'est qu'autour de la table, la famille se groupe
On dit à son voisin "Allez, je vais manger la soupe !"*

Baduel Ismin
(Octobre 2005)

24

L'Âge

Fruit de l'observation, lorsque l'on est enfant
On pose des questions, surtout à sa maman
Eh, dis maman, mon anniversaire c'est quand ?
Dis-moi aussi maman, c'est quand je serai grand ?

La deuxième étape se situe à quinze ans
C'est bien l'âge un peu bête, mais bien plus que méchant
Le rôle des parents, tuteurs irremplaçables
Gèrent cette période, passage incontournable

C'est peu de temps après, qu'arrivent les vingt ans
Me voilà devenu adulte maintenant
Je vole de mes ailes, je suis entreprenant
Faut compter avec moi, tout en restant prudent

Et puis les décennies se succèdent pourtant
Au grès d'une routine, sans intérêt marquant
Le travail, les affaires, quelques événements
Tous plus ou moins heureux, puis partent les enfants

Certains souhaitent ou redoutent, ce sixième décan
Qui sonne en théorie, la fin d'une carrière
De toutes ces journées, devenir gestionnaire
Vivre ce pan de vie, un peu moins trépidant

On s'était bien juré de découvrir le monde
Comme neige au soleil, les illusions se fondent
Les soins d'un médecin pour des petits ennuis
Un bilan de santé, est porteur de soucis

On en a dégusté des gâteaux rituels
Ornés de leurs lumières et souhaits habituels
Plus on met de bougies et moins on a de souffle
Et les orteils crochus n'aiment que les pantoufles

Voici venu le jour de ses quatre vingt ans
En caressant un genou, devenu lancinant
C'est d'une voix tranquille, au timbre chevrotant
Que l'on se plait à dire « j'ai quatre fois vingt ans »

Au fait, mais c'était hier que j'avais mes vingt ans !



Baduel Ismin

(Septembre 2005)

Proverbe occitan :

Aprèp la sopa, un còp de vin pana un escut al medecin.

Un coup de vin après la soupe vole un écu au médecin.



VILLEMADAIS D'ANTAN



numéro 33 mars 2008 les châteaux

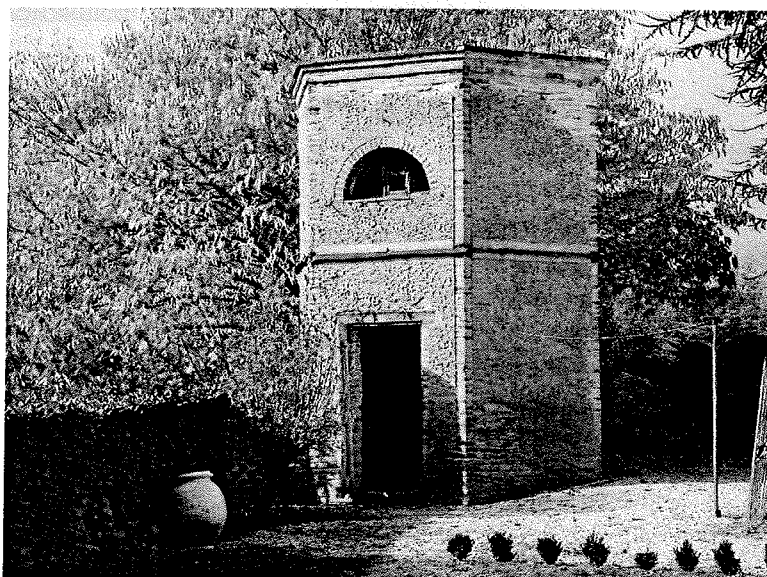
Nous allons vous conter maintenant l'histoire des châteaux et des églises de Villemade. Nous employons le pluriel parce que, au cours du temps, des châteaux et des églises ont été démolis et construits et se sont donc succédés. Les sources de ce qui va être dit proviennent des bulletins communaux de mai 1993 (ce dernier donne plus de détails sur les cloches), juillet 1997 et novembre 1999 et, pour le château, de la famille Dastarac.

L'histoire des châteaux.

Une forteresse est construite à peu près à la fondation de Villemade (1144-45) et en 1218 le fils de Raymond VI, comte de Toulouse et seigneur de Villemade, la gage à cause des dettes de son père. En 1243, cette forteresse est démolie : elle avait une forme triangulaire et était défendue par trois tours, elle était située à l'ouest du village et le grand chemin moissagais passait entre ses murs et ceux de Villemade.

Un château est construit à sa place, à la même époque que le clocher actuel (13^e siècle). Le ruisseau du Mortarieu et un fossé à l'emplacement de la rue du Fossat actuelle lui servent de protection. Le château, comme les terres de Villemade, appartiennent d'abord conjointement au Comte de Toulouse et à l'abbaye de St Théodard, puis, au 14^e siècle, conjointement aux familles Thozet de Thozet et de Labatut (Pierre de Labatut porte le titre de seigneur de Villemade et Mirabel en 1363). Par la suite, la famille de Bar (d'abord Arnaud, puis Guy puis Jérémie) devient propriétaire du château jusqu'au 17^e siècle. Il a beaucoup souffert pendant les guerres de Religions. Louis XIII y couche le 7 mai 1622 lorsqu'il va, avec ses troupes, assiéger Nègrepelisse (qu'il prendra et où il fera massacrer toute la population protestante).

La famille de Bar adopte les idées de la Réforme et Villemade devient un foyer de la nouvelle religion (protestante). Jérémie de Bar, sans postérité, lègue son château à son neveu, Pierre de Nolham. En 1750, Arnaud François de Bonnafous, seigneur de Labourgade, achète le château. Mort en 1758, ce dernier le lègue à sa fille aînée, mariée à Joseph Delfau de Bouillac. C'est cette famille Delfau de Bouillac qui en est propriétaire en 1789 et dépossédée parce qu'émigrée.



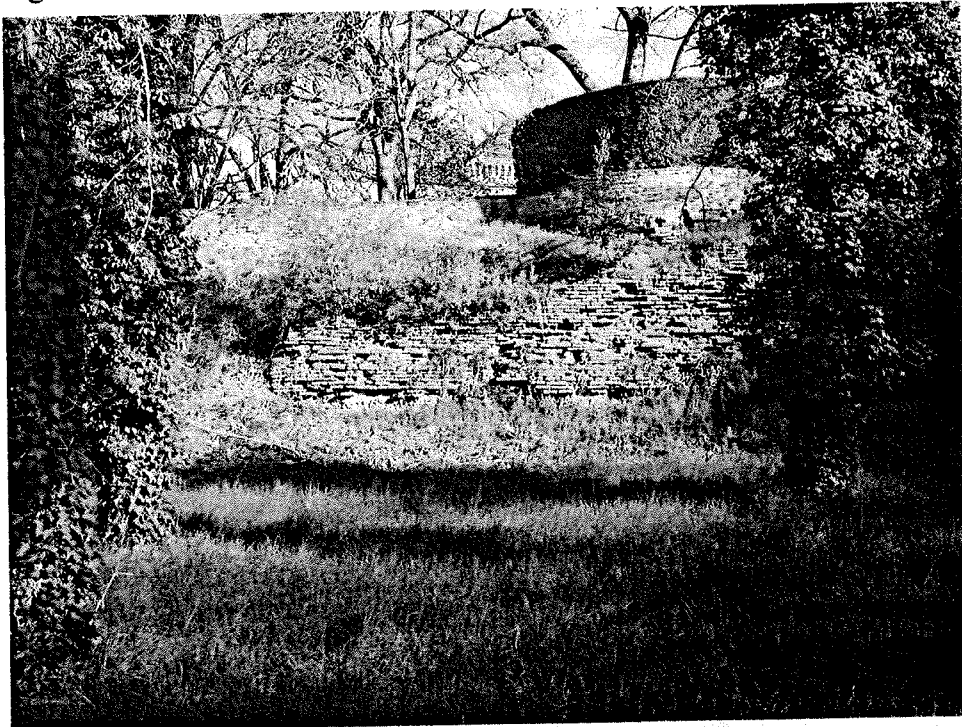
Le château est alors démoli pendant la Révolution et ses briques auraient été emportées sur des barges à Bordeaux (comme celles de la flèche de l'église) pour construire un pont. Il reste les traces des remparts (côté vieille route de Montauban), un blason intégré dans un mur, une gargouille et d'autres vestiges sous formes de vieilles pierres. Un vieux plan indique un cimetière dans un certain emplacement du parc, le long de la vieille route de Montauban, sans qu'on sache s'il s'agit d'un vieux cimetière municipal ou d'un cimetière privé du château ou d'un cimetière protestant.

En 1792, la vente de l'emplacement du château et des terres, devenus bien national se fait à la bougie et, avant la fin de la 5^e bougie, il est adjugé pour 70 000 livres à M. Caminade qui le cède le jour même à Moïse Castel, époux de Dame Olympe Tirevieille. C'est à ce moment-là que la maison actuelle est construite (sans le deuxième niveau et les tourelles). Elle passe par héritage à Raymond, fils de Moïse, négociant à Montauban, qui habitait rue Toulousaine, faubourg de Villebourbon, puis à Moïse Théophile, fils de Raymond, avocat à Montauban. La famille Castel était probablement protestante puisque deux filles jumelles décédées à l'âge de quatre ans ont été ensevelies non pas dans le cimetière mais dans une tombe près du Mortarieu ; d'autre part, deux pins parasol, signes de présence protestante, ont été plantés dans le parc, l'un au nord et l'autre au sud.

Moïse Théophile, décédé le 13 avril 1892, époux d'Anne Victoire Alexandrine Vidal, lègue la maison à sa maîtresse Anne Delbouys, qui renonce au profit de leur fille commune, Elizabeth, épouse Charbonnier. Cette dernière ne le garde pas longtemps puisque M. Pol Dagrard, créateur et propriétaire des minoteries de Sapiacou, l'achète le 8 novembre 1892. Il a été maire de la commune de 1904 à 1925. Sa fille Marie, épouse de M. Dastarac, prend la succession. Le château est encore aujourd'hui la propriété de la famille Dastarac.

La maison actuelle, construite légèrement au nord de l'emplacement de l'ancien château, avec un seul niveau et sans les tours, date donc de la fin du 18^e siècle. D'après les Archives départementales, cette maison avait, face à la porte d'entrée, une fontaine monumentale en marbre de Campan qui, dit-on, venait du château de Montricoux. Dans les jardins et de chaque côté de la porte d'entrée, se trouvaient deux chapiteaux géminés en marbre blanc du 15^e siècle qui provenaient du cloître des Cordeliers de Montauban. Fontaine et chapiteaux ne sont plus là. En 1848, sont ajoutés le deuxième niveau et les deux tourelles (ces dernières ont pour unique fonction de servir d'étais au bâtiment).

Au logis central, il faut ajouter des dépendances : le logement du fermier situé à gauche de l'entrée qui, rénové, existe toujours, un corps de ferme, composé d'étables, d'écuries et d'une série de cuves à vin en ciment, qui se situait entre le château et le logement du fermier et qui a été démoli vers 1956. Il y avait aussi des volières de pigeons voyageurs (lesquels furent utilisés pendant la guerre de 1914-18, M. Dagrard étant un amateur de pigeons voyageurs, ainsi que d'escrime d'ailleurs),



un kiosque à musique et un pigeonier au bout de la terrasse dominant le Mortarieu et la route de Montauban-Moissac (curieusement, ce pigeonier est d'un format beaucoup plus réduit que ceux que l'on trouve habituellement dans la région). Le pigeonier est toujours là, même s'il n'a plus de toit, volières et kiosque n'existent plus. Le parc a été créé et planté dans les premières années du 20^e siècle

Proverbe occitan :

Qun esturraja, blat amassa

Celui qui casse les mottes (qui prépare bien la terre quand il faut) récolte du blé.



VILLEMADAIS D'ANTAN



numéro 34 avril 2008 les églises

Nous allons vous conter maintenant l'histoire des églises de Villemade. Nous employons le pluriel parce que, au cours du temps, des églises ont été démolies et construites et se sont donc succédées. Les sources de ce qui va être dit proviennent des bulletins communaux de mai 1993 (ce dernier donne plus de détails sur les cloches), juillet 1997 et novembre 1999.

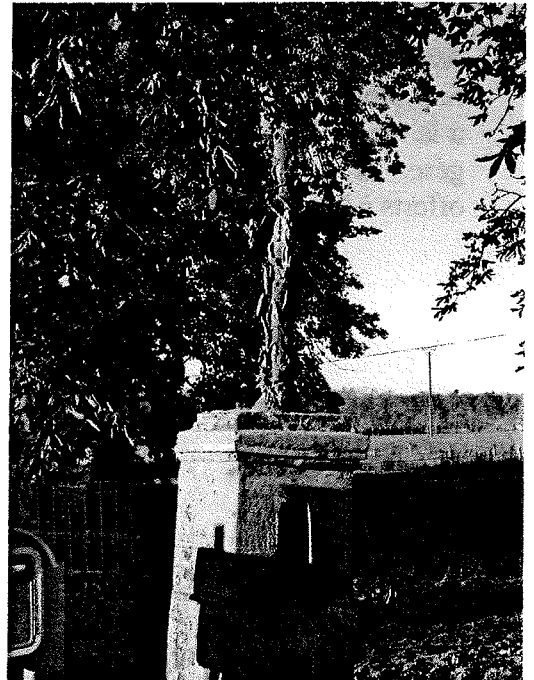
Dès le début du 9^o siècle, on parle d'une église à St-Hippolyte, pas loin du Tarn, qui desservait le quartier. Elle devient annexe de l'église de Villemade et est donnée, en 1020, à l'abbaye de Montauriol de Montauban. Ruinée pendant les guerres de Religions, restaurée au 17^o siècle, elle est démolie pendant la Révolution. (Voir photo de la croix au lieu-dit St-Hippolyte).

Il est question aussi d'une autre église sur les bords du Tarn, à un endroit indéterminé, qui aurait été dédiée à St Fabien. Quand elle aurait été démolie, le nom de ce saint aurait été ajouté à celui de l'église de Villemade, St Sébastien.

Il est très probable que, dès la fondation de Villemade, en 1144 ou dans les années qui suivent, une église, sans doute petite, est construite dans le village. Au 13^o siècle, elle laisse la place à une autre église, plus grande. La construction de cette nouvelle église est attribuée à Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse et de Poitiers et seigneur de Villemade. Entièrement ruinée pendant les guerres de Religions, hormis le clocher, elle est rétablie sans aucun style au 17^o siècle.

En 1793, la flèche du clocher est raccourcie, et c'est le cantonnier de Falguières, paraît-il (pas seul sans doute) qui est responsable de cette démolition. Les briques auraient été envoyées à Bordeaux pour servir à la construction du pont Saint-André. Mais une autre version dit que, lors de la construction de l'église actuelle, le clocher aurait perdu un niveau avec récupération des matériaux sur place. Derrière le portail d'entrée du château, on peut voir une pierre qui serait celle sur laquelle reposait la croix du clocher.

C'est en 1864 que l'église ancienne est démolie, remplacée par l'église actuelle, tout en conservant le clocher. La réception des travaux est faite le 15 décembre 1864 en présence de l'architecte Pierre Alexandre Gardelle Rey, de l'entrepreneur Pierre Malbert, de Jean Boyer maire et des Villemadais qui, par souscription volontaire, avaient promis « charrois et journées de travail » pour cette réalisation. L'architecte Gardelle était architecte municipal de Montauban et, à ce titre, il a construit la halle aux grains, la banque de France, les casernes de cavalerie et d'infanterie et les lycées de garçons et de filles.



Le curé de l'époque raconte que, pour la pose et la bénédiction de la première pierre, une procession a été faite sur le lieu destiné à l'établissement de la nouvelle église, lieu dans lequel les fouilles ont fait retrouver les traces de la primitive église.

Le 23 février 1894, les tableaux du chemin de croix, récemment installés, sont bénis solennellement. Le curé de l'époque, M. Castex, raconte : « les croix et les tableaux, portés par 28 jeunes gens de Villemade, ont été placés selon l'ordre des stations et avec les cérémonies accoutumées dans l'église de Villemade au retour d'une pieuse et nombreuse procession autour du village et de la Promenade, en présence de M. Jean Sabatié, curé de Vintilhac, originaire de Villemade, de M. Prévot, curé de Lagarde, de M. Cassaigneau, curé de St-Pierre-Campredon, de Jean Mercadié, curé de St-Hilaire, de Jean Gineste, ancien maire, Jean Dompeyre, président du Conseil de Fabrique, de MM les chantres, fabriciens et la population catholique » (les chantres avaient la fonction de chanter aux enterrements et à la messe du dimanche, les fabriciens étaient les membres du conseil de fabrique dont le rôle était de gérer, avec le curé, les biens matériels de la paroisse). Ces tableaux du chemin de croix avaient été offerts à l'église par M. Germain Padié qui avait reçu un coup de couteau et en avait réchappé.



Proverbe occitan :

Bruma de comba, ten te a l'ombra, bruma de pech ten te al lèch

Brume de vallée (signe de chaleur), reste à l'ombre ; brume sur les collines (signe de pluie) reste au lit.



VILLEMADAIS D'ANTAN



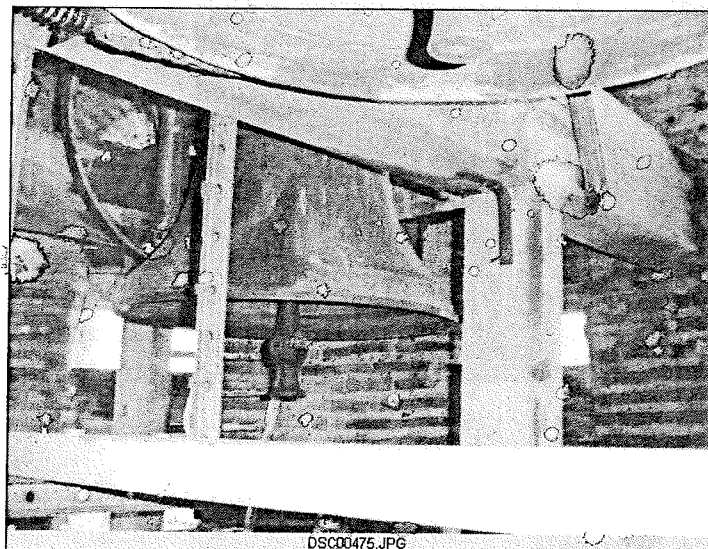
numéro 35 mai 2008 les églises (2)

Nous continuons de vous conter maintenant l'histoire des églises de Villemade. Nous employons le pluriel parce que, au cours du temps, des églises ont été démolies et construites et se sont donc succédées. Les sources de ce qui va être dit proviennent des bulletins communaux de mai 1993 (ce dernier donne plus de détails sur les cloches), juillet 1997 et novembre 1999.

Le 25 janvier 1914, se déroule la cérémonie de la bénédiction d'une nouvelle cloche par le chanoine Stoumpff. Elle est la plus grosse des trois actuelles et c'est elle qui sonne l'angélus (sonnerie de midi et du soir). Elle s'appelle Pol et Germaine. Elle porte l'inscription suivante : « Anno Dni 1913, de profundis clamavi ad te, Domine (traduction : année du Seigneur 1913, des profondeurs j'ai crié vers toi, Seigneur). Pol Dagrard (c'était le maire) fut mon parrain et Germaine Cherest ma marraine. J. Dompeyre, J. Orliac, J. Delbouys, J. Serres, B. Ouvrié, conseillers paroissiaux. Armand Barthe curé. Pourcel-Plainecassagne, fondeur, Villefranche. »

Son poids est de 312 kilos, elle a été faite avec le métal de l'ancienne cloche de 218 kilos qui portait l'inscription « Parrain : Alphonse de Gironde, marraine : Marie-Louise de Montadet. M. Jean Boyé, maire. J.B. Castex, curé. Fabriciens : Jean Dupey, Jean Belloc, A. Coffe, Jean Poujade, Hugues Serres. 1861, Clément Lévêque, fondeur. ». Cette dernière cloche avait été faite elle-même avec le métal d'une cloche plus ancienne datant de 1678 avec une inscription en latin mentionnant, entre autre, le nom du curé « Joannes Peres du Toujet, parochus Insulae Madidae (traduction : curé de Villemade) ».

Sur la plus petite cloche, qui sert pour les offices, est marquée (en latin) l'inscription « Priez pour nous, Reine conçue sans péché » et est mentionné le nom du fondeur « Lévêque frères fondeurs à Montauban »



Sur la cloche intermédiaire, utilisée pour le glas, figure l'inscription suivante en latin « Très sacré cœur de Jésus, aie pitié de nous. J'annonce la vie, j'appelle les vivants, je pleure les défunts, j'invoque la paix » avec son identité « Alleluia, je m'appelle Anne-Marie Amédée. Amédée Forest fut mon parrain, Anne-Marie Lafforgue fut ma marraine. U. Ratié curé 1937. M. Fourcade ingénieur ICAM fondeur à Tarbes ».

Le style de l'église est gothique, mais pas d'époque évidemment. C'était la mode au 19^e siècle et même au début du 20^e, d'imiter le style des 13^e-15^e siècles, reconnaissable à la croisée d'ogives. L'autel et le tabernacle ont été déplacés lors du réaménagement de l'église dans les années 1980, l'autel étant auparavant au fond du chœur avec le tabernacle au dessus. Quelques années avant avait disparu aussi la « sainte table », c'est-à-dire la grille en fer qui séparait le chœur de la nef et devant laquelle s'agenouillaient les fidèles qui désiraient communier.

La décoration interne de l'église est due au peintre Gaillard-Lala et date de 1926.

Au centre du chœur, au dessus du tabernacle, on peut voir un tableau sur toile représentant Jésus descendu de la croix. Ce tableau, dû au peintre Eugène Appert, élève d'Ingres, a été installé dans l'église en 1846 (pour la somme de 2 400 francs). Il avait été commandé un « épisode de la vie de

Saint Sébastien » mais c'est une « descente de la croix » qui est arrivée et on ignore la raison du changement.



Sur le mur de gauche, se trouve un confessionnal, meuble de bois qui servait pour la confession des péchés. Le prêtre s'asseyait au centre, et de chaque côté les pénitents pouvaient s'agenouiller dans deux alvéoles. Le prêtre, grâce à une grille devant laquelle coulissait une planche de protection, pouvait entendre tour à tour les pénitents. Ceci permettait une relative confidentialité, sauf si le curé était sourd. On peut voir aussi les 14 tableaux du chemin de croix, dont il a été question plus haut et qui représentent des scènes de la passion et de la mort de Jésus.

Les vitraux et les statues sont de la même époque que l'église, dans le style dit saint-sulpicien, c'est-à-dire représentant des personnages dans des postures un peu compassées.

Vous pourrez voir au fond de l'église une série de photos et d'explications plus fournies que nous devons à Mme Sylvie Fallières.

Proverbe occitan :

Lo que se sièta sur un fagòt de bartàs, sap pas qual boisson l'a picat

Celui qui s'assied sur un fagot d'épines ne sait pas quel est le buisson qui l'a piqué.

numéro 36 juin 2008 les poèmes sur le clocher

Des lecteurs attentifs au numéro 34 de Villemade d'antan sur l'histoire des églises nous ont fait remarquer que le chemin de croix, inauguré en 1894, n'avait pas pu être offert par M.Germain Padié, né à peu près à cette époque. Un « ancien » de Villemade se souvient que le chemin de croix actuel a été effectivement offert par M.Padié, qui avait réchappé à un coup de couteau, et qu'il a pris la place de l'ancien chemin de croix, celui inauguré en 1894. Merci pour la précision.

Voici deux poèmes concernant le clocher de Villemade, deux poèmes écrits par deux anciens Villemadais

En souvenir d'anniversaire de fin d'année, Angélus...



Je te salue, ô toi, plainte qui dans la brume
m'arrive grave et douce, alourdie de frimas.
Dans ton glas frissonnant comme une étrange enclume,
Angélus de ce soir, sais-tu que se consume
un an de plus que je n'ai pas ?

Mystérieuse voix qui chaque soir épelle
le divin au revoir des adieux d'ici-bas.
De plus d'un, chaque fois, pour qui la vie est belle,
tu marques le départ. Mais tu n'es point cruelle,
pour d'autres, c'est le premier pas.

Ce soir j'aime de toi la plaintive harmonie
Qui vient bercer mon cœur aux pensées d'autrefois.
Tu es de l'au-delà la peine qu'on oublie
mais peut-être aussi la confidente amie
des pleurs de la première fois.

Et sur d'autres années déjà perdues et mortes,
sur mon printemps enfui, sur l'automne qui vient,
comme un vieux mendiant tu reviens à ma porte
et l'aumône pleurée que tu emportes
est un lambeau de mon destin.

Vois : sans aucun regret je signe la page
du livre où une vie est écrite à présent.
Angélus de ce soir, j'ai compris ton langage
Et mon âme apaisée, quand a passé l'orage,
gémît et chante en même temps...

*Félix Caylus
5 décembre 1923*

Le clocher

Ses totjorn bèl, cloquièr de mon vilatge !
Dempuèi mas de cinq cents ans domines lo paísatge,
Las planos de l'Avayron, del Tarn e las Plassos.
De tas fenestras, lo regard se porta
Sus viel castel de Picócos.
A ço que l'istória nous rapporta,

Louis lo tretzieme y venguet
e a tons pes al castel de Villamada passet
quand de Montalban anaba far lo sietge.
Tres campanas sont montadas à ton cavel :
si bon que cantan ou ploran,
la joia ou la pena nos annonçan :
la joia de las festas, del baptisme, del maridatge,
la pena des malurs, del darrièr voyatge.
Autres cops sonaban contra las trumadas,
ara l'avion les a remplaçadas.
Ta faciada es ornada per un bel relòtge,
entenden las oras, de luènh coma de pròche.
Dins ton ombra, ancian temps,
vivion d'artisans plan valents,
de faures, de charrons, des tonèliers,
des talhurs, des barbiers, des esclopiers.
Villamada mort pas, cresi que reviscòla :
nòstres efants an totjorn lor escòla,
de la maternela amb'aquela des grands,
un terren de fothòl que n'avian pas abans,
aven tanben una posta, d'aimables comerciants,
un bolangèr, des bonis artisans.
Si i a de mens en mens des païsans,
la fin des pitchons fa lo bonur des grands.
Los curès et los mairas, cadun de lor costat,
an laissat los òbras a la posteritat.
E se las campanas sonan encara,
poden remerciar nostra campaniera !

Germain Barthe
octobre 1980

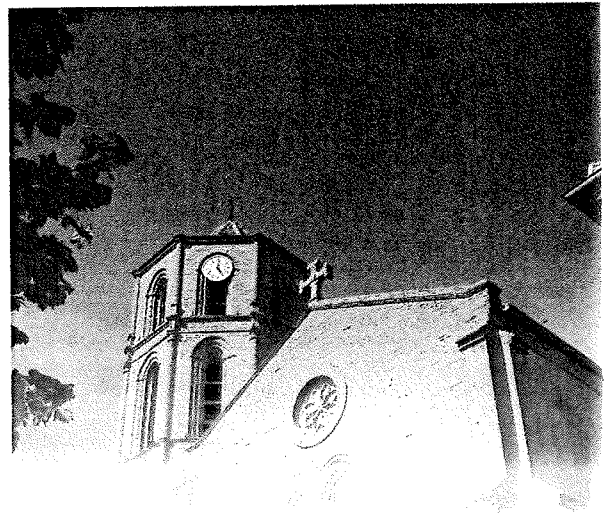
Proverbe occitan :

Al jorn del jutjament, tan valdrè menda coma argent

Lo cloquier

*Tu es toujours beau, clocher de notre village !
Depuis plus de 500 ans tu domines le paysage
les plaines de l'Aveyron, du Tarn et les Plassos.
De tes fenêtres le regard se porte
sur le vieux château de Piquecos.
D'après ce que l'histoire raconte,*

*Louis XIII y est venu
et à tes pieds au château de Villemade est passé
quand il allait faire le siège de Montauban.
Trois cloches sont montées tout en haut :
qu'elles chantent ou qu'elle pleurent,
la joie ou la peine elles nous annoncent :
la joie des fêtes, du baptême, du mariage,
la peine des malheurs, du dernier voyage.
Autrefois elles sonnaient contre les orages,
maintenant l'avion les a remplacées.
Ta façade est ornée par une belle horloge,
nous entendons les heures, de loin comme de près.
À ton ombre, ancien temps,
vivaient de vaillants artisans,
des forgerons, des charrons, des tonneliers,
des tailleurs, des coiffeurs, des sabotiers.
Villemade ne meurt pas, je crois qu'il revit :
nos enfants ont toujours leur école,
la maternelle et celle des grands,
un terrain de football que nous n'avions pas avant,
nous avons aussi une poste, des aimables commerçants,
un boulanger, de bons artisans.
S'il y a de moins en moins de paysans,
la fin des petits fait le bonheur des gros.
Les curés et les maires, chacun de leur côté
ont laissé leurs œuvres à la postérité.
Et si les cloches sonnent encore,
nous pouvons remercier notre carillonneuse !*





VILLEMADARS D'ANTAN



numéro 37 septembre 2008 l'école publique et les voyages scolaires

Voici, en plusieurs numéros, quelques souvenirs sur l'école publique depuis 1930 jusqu'aux années 1960. Nous vous les livrons tels qu'on nous les a racontés. Et nous remercions Simone Astoul, Ida Pélissier, René Chambart, Jean Contrasty, Maurice et André Prieur, Roger Catusse, Claude Buzenac, Jean-Pierre Nègre, Odile Delrieu, André, Charles et Yvette Gausseran, Yves Constans, Michel Taillefer, José Cocolo, Irène Solivérès, Ismin Baduel, André Barroso, Paulette Santerre, Lydie Astoul, Paulette Bourdoncle, Francis et Lydie Labruyère, Josiane Maurabis, Claude Noguès qui ont bien voulu fouiller dans leurs souvenirs et dans leurs photos.

Les deux photos de ce numéro (la cour de l'école et le logement du maître, qui est la cantine actuelle) sont évidemment d'aujourd'hui, et non pas de l'époque citée dans le texte.

L'école publique avant 1939

Monsieur C. et son épouse étaient les instituteurs. « Les corrections étaient sévères. Monsieur C. avait un long bambou dont il se servait pour taper sur les têtes récalcitrantes. Ce bambou était fourni par la fille d'un maître valet qui habitait au château (dans le parc, il y avait et il y a toujours une bamboueraie). Et l'on ne se plaignait pas à la maison, sinon on en recevait autant ».

L'instituteur s'absentait parfois pour aller à la mairie dont il était secrétaire ou au café Bournet dont il appréciait le Picon. Un jour d'ailleurs où il avait puni deux élèves qui étaient jumeaux et aussi très polissons, il les emmène avec lui à la mairie dont il assure le secrétariat (l'actuelle bibliothèque) et les enferme dans la cave. À la fin de son travail, il se rend au café et il oublie les punis, qui, au bout d'un certain temps, se mettent à hurler. Finalement, ils ont été délivrés !

Pendant ses absences, il désignait un élève pour surveiller la classe mais c'était la grande pagaie jusqu'à son retour, et le bambou entraînait en action sur tout ce qui bougeait. C'était surtout les garçons qui faisaient les frais de ces punitions musclées (sans doute parce qu'ils étaient plus turbulents que les

filles). Un garçon, un jour, a poursuivi l'instituteur dans la classe en le menaçant de son sabot qu'il tenait dans sa main. Un ancien raconte : « Avec un camarade, j'étais puni et il fallait arroser les pots de fleurs de l'instituteur, il y en avait une centaine. Je m'étais muni de chlorate de soude qu'on a ajouté à l'eau. Les fleurs sont devenues toutes jaunes mais il n'a jamais su d'où ça venait ». Il était assez à cheval sur la laïcité et il supportait mal que les élèves amènent leur livre



de catéchisme en classe. Il paraît aussi qu'il acceptait que les enfants de chœur aillent servir aux sépultures mais il les laissait partir au tout dernier moment (quand les trois coups sonnaient) et le curé n'était pas content.

Autre souvenir : « Nous savions qu'une habitante du village donnait des rendez-vous à son galant en mettant un certain nombre de cailloux dans un trou du mur (suivant une autre source : en positionnant un balai d'une certaine façon !) A la sortie de l'école, il nous arrivait de modifier le nombre des cailloux. Mais nous n'avons jamais su les résultats de ces modifications ».

Un ancien fait le commentaire suivant : « Les enfants les plus doués suivaient, les autres faisaient comme ils pouvaient. A la campagne, on disait souvent : Pour faire paysan, il n'y a pas besoin de faire des études, et les enfants le croyaient. On parlait de tel ou tel qui avait bien réussi (un entrepreneur de battage entre autres) alors qu'il savait compter mais pas lire ni écrire. Au retour de l'école, il y avait du travail à faire : laver les topinambours, ramasser de l'herbe pour les lapins, mettre la paille à l'étable, garder les vaches et tirer de l'eau au puits pour les faire boire. « Tu feras tes devoirs après » nous disait-on. Pourtant quand mon père voyait que j'avais du retard, il m'aidait. Pour ma part, quand j'ai fini l'école, à 14 ans, je suis resté deux ans dans la ferme de mes parents puis je suis entré en apprentissage ».

Une ancienne nous parle des jeux des filles en récréation : à la ronde, à la corde à sauter, aux quatre coins, et un autre curieusement appelé « catitórra » qui consistait à se poursuivre les yeux bandés (colin-maillard sans doute). Dans les matières enseignées, elle préférait la dictée, la rédaction (où elle avait toujours 9 sur 10), la géographie mais pas l'histoire (sauf la guerre de 1914 parce que son père y était allé). Les leçons de morale avaient lieu tous les matins en commençant la journée, elle se rappelle vaguement qu'on expliquait le fonctionnement de la république. Les punitions pour les filles étaient de faire cent lignes ou recopier cent fois une phrase.

Une autre ancienne, qui était à l'école dans les années 1930, se souvient qu'il y avait le chauffage central et que Roger Orliac était chargé de mettre du charbon dans la chaudière (en 1956, celle-ci a gelé et été remplacée par un poêle à mazout). Dans la cour de récréation, les garçons et les filles étaient séparés par un mur. Il y avait un voyage d'un jour chaque année.



Proverbe occitan :

Aquel drollet es penible a surveilhar autant qu'uno descado d'escagarols

Ce gosse est pénible à surveiller, autant qu'une pleine corbeille d'escargots.

M. Bernard Taillefer et son épouse sont arrivés en 1938. Mme Taillefer s'occupait de la section des petits (CP, CE1 et CE2) et M. Taillefer des grands (CM1, CM2, trois années de préparation au certificat d'études qui se passait à 14 ans et année de fin d'études). En 1939, M. Taillefer a été mobilisé pendant deux ans, sa femme l'a remplacé dans la grande section et une certaine Mme Delon a pris la petite section.

« Mme Taillefer était plus douce que son mari, c'était une maman-poule », dit une de ses anciennes élèves, d'autres disent qu'elle était quand même sévère. « Nous l'admirions parce qu'elle se maquillait et se parfumait et nous qui venions de la campagne, nous n'étions pas trop habituées à ça. Il lui arrivait de crier fort mais elle ne tapait pas. La punition consistait à être assise sur le bord de l'estrade, parfois même entre ses genoux. Quand elle n'arrivait pas à faire écouter un élève, elle l'amenait par l'oreille dans la classe de son mari. Il lui arrivait aussi, quand elle entendait son mari crier trop fort, de prendre la défense de l'élève.

Elle apprenait à compter avec le système des bûchettes (qui étaient par paquets de dix, attachées avec un élastique). Elle apprenait à lire avec la méthode Boscher, une méthode syllabique qui était déjà ancienne et basée sur des histoires de la campagne. Elle nous apprenait à construire des phrases à partir d'un thème différent chaque semaine en rapport avec la vie rurale : les vendanges, la cueillette des champignons, la fête du cochon... Quand on ne savait pas, on demandait d'aller aux toilettes mais cela ne résolvait pas le problème ! Les élèves avaient droit à des bons points, d'abord des petits et quand on avait dix petits, on avait droit à un gros, et quand on avait un certain nombre de gros, on recevait une image ».



Une raconte : « Il n'y avait qu'un pique-feu pour les deux classes et j'étais souvent envoyée le chercher ou le rapporter dans la classe des grands. J'étais très impressionnée à la fois par M. Taillefer et par les grands élèves ».

Un signale que quand il est entré à l'école de Mme Taillefer, il ne parlait qu'occitan (patois comme on disait) et c'est elle qui lui a appris à parler français. Un autre : « J'ai fait mon premier voyage scolaire (et mon premier voyage tout court) en 1937 à Bruniquel et en Grésigne, il coûtait 15 francs et comme il n'y avait pas beaucoup d'argent à la maison, c'est Mme Taillefer qui me l'a payé ».

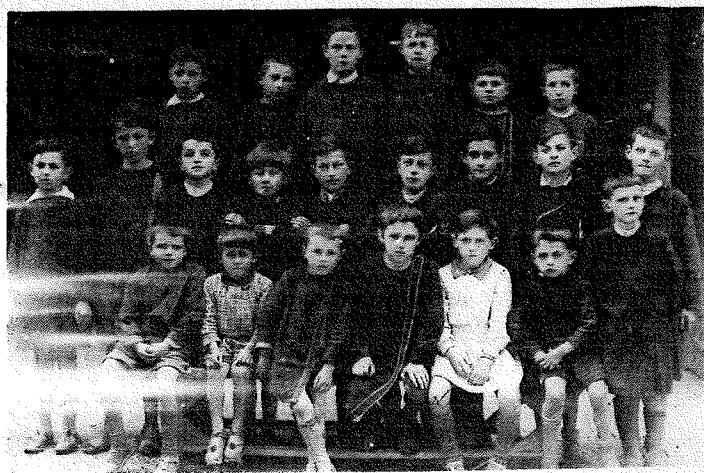
« J'étais une bonne élève mais très timide. Le jour de l'inspection, Mme Taillefer m'a envoyée faire un problème au tableau. J'étais tellement impressionnée par l'inspecteur que je n'ai su rien faire ». Un souvenir particulier : « J'étais dans la classe de Mme Taillefer avec deux camarades, nous finissions nos devoirs, nous avons entendu les cloches sonner ; nous sommes sortis sur la place (de l'église) et nous avons vu le hangar de M. Padié qui brûlait, au bas du village ».

Un ancien se souvient du premier jour où M. Taillefer a fait la classe, il y a eu du désordre jusqu'à midi (on a vu que son prédécesseur avait des difficultés pour maintenir la discipline). A midi, il a dit à la classe : « Maintenant, c'est fini ». Il y avait sans doute le ton qu'il fallait car effectivement ça été fini, il n'y a plus eu de problème de discipline.

Une ancienne raconte deux anecdotes des tout débuts de M. Taillefer. Il donnait une leçon sur les plantes tropicales et il racontait que la feuille d'une certaine plante supportait le poids d'un enfant. Cela a fait rire deux grandes élèves et elles ont été envoyées au piquet au pied d'un platane de la cour. Dans une rédaction, il avait demandé de raconter un dimanche en famille. Un garçon avait fait une narration trop belle pour être vraie où il racontait qu'il allait pique-niquer en famille et qu'au cours de ce pique-nique sa belle sœur avait fait des cabrioles (le pique-nique n'était pas très à la mode à l'époque dans le milieu paysan villemadais !). M. Taillefer lui dit alors : « Tu l'a vue, ta belle-sœur, faire des cabrioles ? »

« Avant d'entrer en classe, il regardait les mains ; si elles étaient sales, il nous envoyait les laver. Pour un de ses élèves qui se rongait les ongles, il le faisait sortir des rangs tous les matins pour vérification. Il nous faisait aussi frotter le dessous des sabots ou chaussures afin de ne pas salir la salle de classe ». La journée de classe commençait par une leçon de morale : il y avait, entre autres, le devoir de saluer les grandes personnes. S'il apprenait qu'un enfant avait manqué à ce devoir, celui-ci était puni et la punition était la suivante : marcher dans la cour de récréation et enlever son béret devant chaque arbre en lui disant : « Bonjour, monsieur ! Bonjour, madame ! ». Un jour, l'abbé Ratier, le curé de la paroisse, est venu se plaindre de n'avoir pas été salué par un enfant. Réaction de M. Taillefer : tous les enfants de l'école sont rassemblés sur la place du village avec leur béret ; en passant devant chaque platane, chacun devait se découvrir et saluer le platane en lui disant : « Bonjour M. le curé ». Un ancien fait le commentaire suivant : « Il y avait trois personnages importants dans la commune : le maire, le curé et l'instituteur ».

Entre ces deux derniers, il y avait un mélange de rivalité et de complicité ».



Dans les leçons de morale, il y avait aussi le devoir de ne pas mentir. Une histoire illustrait la chose : un pâtre criait souvent au loup et ce n'était pas vrai. Quand le loup est arrivé pour de vrai, il a crié mais les villageois ne l'ont pas cru, et cela a été la catastrophe. « On apprenait le respect, le devoir d'aider quelqu'un qui « mascagnait » (qui peinait) ». À propos de morale, une dit avec humour : « Entre l'instituteur, le curé et les parents, il était difficile de dévier ».

« Il y avait aussi les leçons d'instruction civique (qui alternaient avec les leçons de morale) où on nous apprenait le fonctionnement de la république, la marche de la commune, le vote... »

Pendant la guerre, il y avait un certain nombre de familles réfugiées venant de l'est de la France (quelques noms restent dans les mémoires : Cornuet, Vieillard, Baudrillart...) et les enfants venaient évidemment à l'école. Il y avait aussi un certain nombre d'enfants de l'Assistance Publique qui étaient placés dans des familles villemadaises.

La photo de la première page date de 1934, celle de la deuxième de 1936. Les deux avec un petit doute...

Proverbe occitan :

Quand on trova pas ço que l'on aimario, cal aimar ço que l'on trova.

Quand on ne trouve pas ce que l'on aimerait, il faut aimer ce que l'on trouve.

« Quand on sortait de la classe le soir, M. Taillefer nous faisait mettre en rang et on passait tous devant lui. Celui qui ne disait pas « au revoir, Monsieur » recevait une tape sur son béret ou sa casquette ou bien, dit un autre, était soulevé par son béret et par les cheveux qui étaient dessous et il repartait dans la file pour recommencer ».

Quand on s'adressait à lui, on l'appelait monsieur, ainsi que quand on parlait de lui.

Il était aussi secrétaire de mairie. Il avait reçu le surnom de « Taïaut » qui n'était autre qu'un diminutif de son nom. Évidemment ce surnom n'avait cours qu'entre élèves, surtout pas devant lui !

À la fin de la matinée, les enfants catholiques allaient au catéchisme à midi à l'église. Quand il n'avait pas fini d'expliquer une leçon, il lui arrivait de déborder l'heure et le curé Ratier, qui attendait en faisant les cent pas devant l'église, venait se plaindre. Mais les explications restaient courtoises.

Il n'y avait pas de cantine (celle-ci a été mise en place par M. Castel, maire, donc dans les années 70 et la première cantinière a été Thérèse Gausseran). L'école reprenait à quatorze heures, auparavant les enfants revenaient manger à la maison ; il ne fallait donc pas traîner après le catéchisme. Un ancien nous dit qu'un seul de l'école avait un vélo, les autres donc faisaient le chemin à pied, avec leurs sabots, et qu'un autre, particulièrement éloigné, avait le privilège de manger à la table de l'instituteur. Quand il faisait mauvais temps, les plus éloignés apportaient leur repas dans une gamelle que l'instituteur mettait à réchauffer sur sa cuisinière.

Même si M. Taillefer tenait bien sa classe, il y avait parfois quelques débordements. Une ancienne élève se souvient des bics qui servaient de sarbacane pour expédier des grains de blé. Quand l'un atteignait l'instituteur qui écrivait au tableau, celui-ci se retournait et désignait les coupables, réels ou supposés, ou bien donnait une punition collective.

Les garçons qui étaient enfants de chœur devaient aller servir aux enterrements et il y avait un accord tacite entre l'instituteur et le curé pour leur donner la liberté d'y aller. En plus, il y avait deux enfants de chœur de semaine qui devaient être à l'église pour servir la messe de 8 heures.



Par rapport à la classe, l'une nous dit : « J'aimais l'arithmétique, pas les rédactions ni l'histoire (à cause des dates) », un autre : « J'aimais le calcul, le français ». Un autre se souvient des travaux pratiques où on travaillait le bois, on apprenait l'électricité. Et à 14 ans, il y avait le certificat d'études : tout le monde ne s'y présentait pas, d'abord ceux qui étaient partis avant pour entrer en 6^{me} au Collège, puis ceux qui n'avaient pas de chances de l'avoir ou ceux qui ne voulaient pas le passer.

À propos de certificat d'études, l'un nous dit : « Je l'ai eu, mon grand-père était le seul de la famille à l'avoir passé et il était fier de moi ». Une autre : « On allait passer le certificat dans la voiture de M. Taillefer ». Un autre : « M Taillefer m'a proposé de passer le certificat, je lui ai répondu « Moi, je m'en fous, du certificat », je pensais que pour faire maçon je n'en avais pas besoin. Il ne m'a pas obligé. Plus tard, je m'en suis mordu les doigts car j'en aurais eu besoin pour changer d'orientation après un accident de travail ». Une autre : « Ceux qui n'avaient aucune chance de l'avoir n'étaient pas présentés. Ceux qui n'avaient pas trop de facilités étaient encouragés à le présenter et, avec l'autorisation des parents, étaient invités, après Pâques, à rester à l'école de 17 à 19 h. pour des heures

supplémentaires. Cette année-là, tout le monde a été reçu ». Un autre : « De famille modeste, je n'aurais jamais eu l'idée, ni mes parents, de continuer mes études. M. Taillefer a insisté auprès de mes parents et j'ai pu entrer en 6^{me} après avoir passé le concours ».

La classe était mixte, mais pas la récréation ni les toilettes (lesquelles ont été démolies tout récemment, lors de l'agrandissement de la cour de l'école).

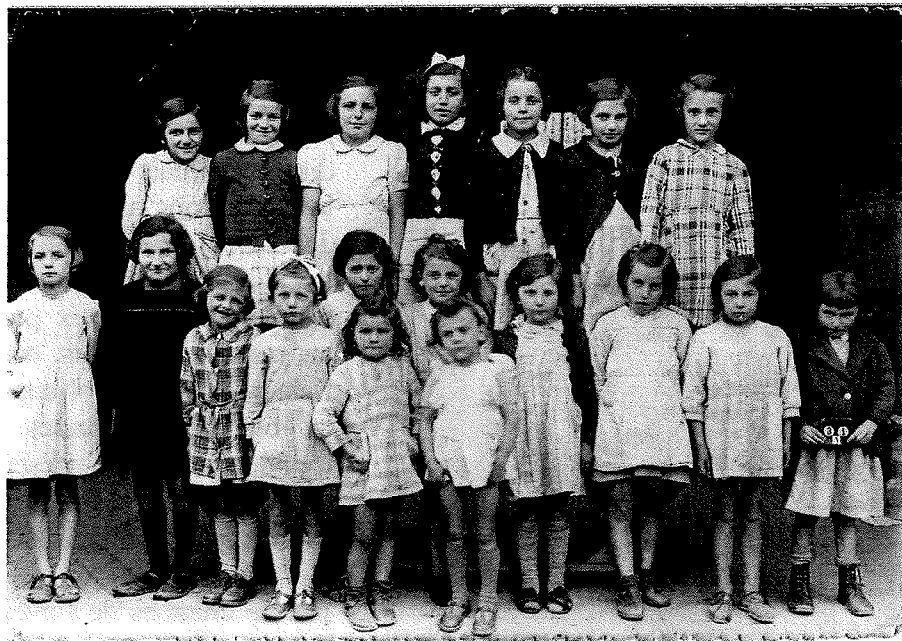
Le samedi après midi, de 15 h. à 17 h., M. Taillefer prenait tous les garçons de l'école pour des cours de dessin et Mme prenait toutes les filles pour des cours de couture. « On apprenait à faire des ourlets, des points de croix. Elle nous lisait « les histoires de mon moulin » de Daudet. Quand elle était malade, deux grands étaient préposés à la garde des petits, on les faisait lire, on leur faisait faire des opérations. M. Taillefer venait voir de temps en temps comment ça se passait ».

À la saison, M. Taillefer allait aux champignons dans les bois de Lafrançaise avant la classe mais il était toujours à l'heure pour la rentrée des classes.

Un jour de neige, où il n'y avait que cinq élèves en classe, il a fait avec eux des glissades ou de la luge (qu'il avait fabriquée lui-même) devant le café Delbreil.

Tous les anciens se souviennent du poêle qui chauffait la classe en hiver et qu'il fallait entretenir avec du bois ou du charbon. Pourtant il y avait le chauffage central et deux gros radiateurs dans la classe, la chaudière était dans un local à côté de la cour et marchait au charbon. Quand le poêle à bois a-t-il remplacé le chauffage central et pourquoi ? Personne n'a de souvenir précis à ce sujet. Même si la chaudière a gelé en 1956, il semble que le poêle à bois était en service avant cette date...

À quoi jouait-on pendant les récréations ? Les garçons jouent surtout aux billes (un ancien élève presque octogénaire en a encore une boîte chez lui), à la balle ou au ballon (lequel était un paquet de chiffons roulés). À propos de billes, l'un précise : « J'étais un des meilleurs, elles coûtaient cher, j'arrivais à m'en procurer en métal par quelqu'un qui travaillait à l'Arsenal. On jouait même de l'argent (1 franc de l'époque), c'était défendu et quand M. Taillefer nous regardait jouer on ne le montrait pas et il ne comprenait pas comment on jouait. Quand il n'était plus là, on reprenait nos comptes ». Il y avait aussi le jeu du béret (deux camps, un béret posé au milieu, il fallait se saisir du béret sans se faire toucher par l'adversaire), les osselets et le jeu des gendarmes et des voleurs. À propos de ce dernier jeu, l'un précise : « Je me suis assommé contre un platane de la cour, on m'a étendu sur la table de la cuisine à la maison pour me soigner ».



Les filles faisaient des rondes chantées. Tous les ans, des bohémiens passaient à Villemade et y demeuraient une semaine, sur la place du cimetière, et les bohémiennes nous apprenaient de nouvelles rondes. Il y avait aussi la marelle (qui s'appelait en occitan la « rodasca »), le jeu des quatre coins (en fait les coins étaient les platanes), la corde à sauter. On jouait aussi à la maîtresse d'école. Une fois par an, paraît-il, il y avait une séance de guignol.

La photo du groupe de filles, en page 1, date de 1944, celle de la page 2 de 1942.

Proverbe occitan :

Lo solelh se regarda, de la plueja ten te garda !

Si le soleil miroite (le matin), fais attention à la pluie (qui va venir)

Mais il n'y avait pas que les jeux. Une ancienne élève précise : « Pendant les récréations, on arrachait l'herbe dans la cour et devant l'appartement des instituteurs. Il fallait aussi désherber un massif d'iris (moyennant récompense) et ramasser les feuilles de platane. Sous les tas, il y avait de longs vers avec lesquels on poursuivait une fille qui en avait peur ».

Cela ne s'est pas passé à l'école mais l'un se souvient d'un grave accident arrivé à un camarade de classe : « C'était un voisin, il parlait avec sa grand-mère qui épluchait des légumes et machinalement il a touché le fusil qui était pendu au mur, il a appuyé sur la gâchette et son pied a été déchiqueté. Ma sœur, qui l'avait appris, lui a fait un garrot, un autre voisin l'a emporté à Montauban et il a dû être amputé. À l'école, il faisait gardien de but avec ses béquilles et parfois c'est avec les béquilles qu'il arrêtait le ballon ».

« Il y avait une fois par an la visite médicale et les vaccinations. Le docteur Bosc, de Lafrançaise, faisait bouillir de longues aiguilles dont il se servait pour nous vacciner contre le tétanos. Un garçon passait toujours le premier parce qu'il s'évanouissait, ce qui ne manquait pas d'impressionner les suivants ».

Dans les souvenirs, il est souvent question des **punitions**, sans doute ont-elles marqué davantage que le travail en classe. À l'époque, les châtiments corporels étaient fréquents, tant à l'école qu'à la maison, et admis par l'opinion.

Tous les anciens élèves disent : « M. Taillefer était sévère mais juste ». Un se souvient que l'élève avec laquelle il était le plus sévère était sa propre fille qu'il aurait voulu parfaite.

D'abord la punition qui peut nous étonner le plus consistait à être enfermé dans la pendule (il s'agissait d'une comtoise qui se trouvait dans la salle de classe et à laquelle il manquait le balancier). Il paraît que cela faisait un certain effet de voir cette pendule avec seulement la tête du puni qui dépassait à la place du balancier. L'un précise : « Je pense que cette punition de la pendule c'était pour nous effrayer car je n'y ai jamais vu personne ». Effectivement, un autre se souvient que cette pendule marchait et que les plus grands la remontaient. Cela n'empêchait pas d'être mis à genoux devant la pendule avec, suprême raffinement, des grains de maïs sous les genoux !



Les punitions les plus courantes étaient les gifles, les cheveux tirés au dessus des tempes (ce qui amenait ainsi l'élève à se lever), les coups de règles sur les doigts. Ces traitements étaient plutôt pour les garçons. L'un d'entre eux raconte qu'il avait demandé au coiffeur, M. Marconnier, de lui raser les pattes le plus haut possible et il avait dû expliquer pourquoi à ses parents. Les filles avaient droit, elles, au pincement de joues ou de nez mais parfois aussi au coup de règle sur les doigts et aussi au désherbage de la cour. Pour tout le monde, il y avait les retenues pendant les récréations ou après la classe : « En

hiver, il faisait nuit quand on s'en allait. Pendant ces retenues on faisait les devoirs ou on conjugait des verbes à tous les temps (il y avait des malins qui les faisaient faire par d'autres). M. Taillefer partait du principe qu'on ne devait pas faire de faute en recopiant un verbe écrit au tableau. Si donc on le recopiait mal, il le cochait sur notre cahier et à la fin de la journée il fallait le ou les copier ».

L'un raconte : « Un jour, je n'avais pas donné une bonne réponse ; voyant qu'une gifle allait arriver, je me suis protégé instinctivement de la main dans laquelle je tenais un porte-plume, la main de M.

Taillefer a abouti sur le porte-plume, il s'est fait mal et la correction a été d'autant plus sévère ». Un autre précise que la tactique du porte-plume comme arme de défense était pratiquée par certains.

Un autre : « Au retour de la réserve où j'étais allé chercher de l'encre, j'ai été bousculé et l'encre a giclé sur le mur, évidemment il y a eu des punis ».

Un autre : « Je devais rester après la classe pour exécuter ma punition pendant que M. Taillefer allait dans son jardin. Ne voyant plus l'instituteur, j'en profite pour rentrer chez moi en veillant à ne pas passer devant le jardin qui se trouvait sur le bord du Mortariou et sur mon chemin habituel. Je ne sais pas comment il a fait mais il m'a vu quand même ».

Comme les règles servaient à tirer des traits mais aussi à se faire taper sur les doigts, la solution la plus radicale était de les faire disparaître. C'est ce que faisait un élève chargé de l'entretien du poêle dans lequel il mettait du charbon et parfois aussi les règles. « Une fois la règle s'est consumée mais est restée entière. M. Taillefer s'en est rendu compte et il a fallu s'expliquer ».

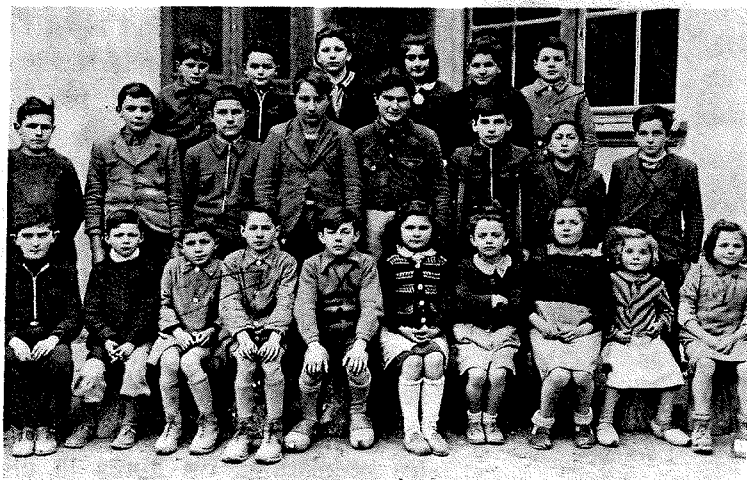
Un autre : « Un matin, M. Taillefer m'a cassé cinq règles sur la tête parce que je n'arrivais pas à faire un exercice de calcul. Du coup, quelques jours après, j'ai ramassé toutes les règles et je les ai mises dans le poêle. Il a demandé où elles étaient passées mais il ne l'a pas su ».

Un autre : « Un jour, il a voulu me renvoyer à la maison mais comme je savais que mes parents allaient me punir sévèrement, je n'ai pas voulu partir, je me suis accroché au bureau, en voulant m'attraper il soulevait en même temps le bureau. Du coup, je suis resté en classe. Quand je rentrais à la maison et qu'on me demandait si tout s'était bien passé à l'école, je répondais toujours oui (même si j'avais été puni) pour ne pas encourir une autre punition. Et la punition pouvait être d'aller au lit sans souper ».

Il était interdit de parler occitan à l'école, certains avaient du mal parce qu'ils ne parlaient qu'occitan chez eux. Mais cela n'empêchait pas M. Taillefer de s'en servir pour faire comprendre certaines règles d'orthographe en français ou l'accord des participes passés. Une ancienne raconte que son grand père, qui commandait à la maison, disait souvent « Parla coma cal, parle comme il faut », ce qui voulait dire « Parle occitan qui est notre vraie langue, et pas le français », si bien qu'elle parlait un mélange de français et d'occitan. À propos d'occitan, un Villemadais, scolarisé dans un village voisin, raconte que, pendant la guerre de 14-18, une institutrice originaire de l'Est de la France, est venue faire un remplacement. Tous les enfants et parents ne parlaient qu'occitan et elle ne comprenait rien. Elle a été obligée de demander à la mère de celui qui raconte l'histoire, de lui servir d'interprète.

Il était aussi interdit d'écrire avec la main gauche et un ancien se souvient d'une camarade qui, à cause de cela, avait beaucoup de mal.

Le tir à la fronde (que l'on appelait « lo turet » en occitan) était très prisé des garçons mais c'était évidemment interdit dans l'école. Et M. Taillefer n'aimait pas qu'on en joue en dehors. « Il demandait même au garde champêtre de nous les confisquer, raconte quelqu'un, mais celui-ci ne le faisait pas ».



Un autre : « J'étais très adroit au lance-pierre, j'en fabriquais avec du bois de lilas et du caoutchouc, difficile à trouver pendant la guerre (des gens qui travaillaient à l'Arsenal m'en procuraient) et j'en vendais même. Je tuais des oiseaux, une nuit, j'en ai tué trente dans une haie en m'éclairant avec une lampe électrique (souvenons-nous que ces oiseaux étaient vendus chez M. Clément Ouvrié), mais aussi je cassais des isolateurs (que l'on appelait des tasses) de poteaux électriques ou téléphoniques ».

La photo de la première page date de 1946, celle de la deuxième de 1948

Proverbe occitan :

Per Nadal lous jouns creisson d'un pèd de gal

A la Noël, les jours allongent d'un pied de coq.